



Communiqué de presse

Date

1 juillet 2021

Tests Covid: procédure close

Berne, le 1^{er} juillet 2021 - Peu avant la distribution gratuite des autotests Covid, le Secrétariat de la Commission de la concurrence (COMCO) a reçu des informations d'un possible accord entre commerçants de tests Covid. L'enquête préalable a toutefois montré que la tentative de coordination des prix n'avait pas abouti. Par conséquent, la procédure est close.

Depuis le 7 avril 2021, la population suisse peut se procurer gratuitement des autotests Covid dans les pharmacies. Divers distributeurs fournissent ces tests aux pharmacies. Fin mars 2021, un d'eux s'est plaint auprès du Secrétariat de la COMCO d'une tentative de pression à son égard pour qu'il ajuste ses prix pour les tests Covid à ceux de ses concurrents.

Le Secrétariat de la COMCO a mené immédiatement des investigations qui ont démontré que la tentative avait échoué. Aucune preuve d'autres collusions n'a pu être décelée. Le Secrétariat de la COMCO a sensibilisé l'entreprise concernée des faits relevant du droit de la concurrence et a mis fin à la procédure.

Les autorités de la concurrence ont pour mission de protéger la concurrence. Elles sont le point de contact pour toutes les informations et les plaintes des citoyens, des entreprises et des autorités dans ce domaine.

Contacts :

| | | |
|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Patrik Ducrey Directeur | 058 464 96 78 079 345 01 44 | patrik.ducrey@weko.admin.ch |
| Olivier Schaller Vice-directeur | 058 462 21 23 079 703 80 07 | olivier.schaller@weko.admin.ch |